

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ets Verbrugge et fils (sas)

De : Pierre OLIVIER <pierreolivier09@gmail.com>

Date : 06/11/2019 22:19

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Bonjour

Ma femme et moi, et surtout nos enfants qui vont grandir et vivre à Templemars dans les années à venir, nous opposons fermement à l'arrivée d'une entreprise présentant un risque sanitaire et de pollution avérés.

Certes les seuils limites actuels sont respectés car le danger n'est à ce jour probablement pas valorisé comme il le sera dans quelques années, mais qu'en sera-t-il lorsque ces seuils seront revus à la baisse et montreront un danger publiquement avéré?

Il semble évident que compte tenu de la position géographique de Templemars (champs captant l'eau à destination de la MEL), le principe de précaution doit prévaloir et le bon sens collectif doivent amener l'entreprise G. Verbrugge et fils (SAS) à déménager vers un lieu éloigné de la population civile.

Comptant sur votre compréhension

Nous (et notamment nos enfants) vous remercions

PS: merci de noter qu'une information sanitaire aussi importante ne nous a été relayée que ces derniers jours par des habitants de Templemars, mais que l'effort de communication n'a pas été suffisamment fait pour que tout les habitants soient informés. Ceci expliquera probablement le nombre trop peu représentatif d'avis contre-indicatifs.

--

Mme et Mr OLIVIER